



CGT-Culture

CGT-SBnF

Paris le 6 août 2013

Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Madame la Ministre,

L'incendie qui s'est déclaré hier matin dans la zone en chantier de la Bibliothèque nationale de France a suscité beaucoup d'inquiétude et d'émotion tant en France qu'à l'étranger. Il est vrai que le sinistre s'est produit non loin de fonds patrimoniaux inestimables et collectés par la Bibliothèque depuis la fin du Moyen-Âge.

Cet évènement fait suite à plusieurs autres dysfonctionnements graves en terme de sécurité dans la zone en travaux du site Richelieu. Ces dysfonctionnements ont provoqué des retards très importants (plus de 11 mois par rapport au calendrier initial), ont mis les personnels en danger et ont engendré des surcoûts à la charge du Ministère et de la BnF.

La présence d'amiante non détectée par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic) qui mène la rénovation du site, a ainsi entraîné début 2012, l'arrêt des travaux, le confinement de plusieurs zones et l'intervention en urgence d'entreprises spécialisées. Aujourd'hui, nul ne sait si, pendant les premières opérations de curage fin 2011, les personnels de la BnF et les ouvriers intervenant sur le chantier ont été exposés à des particules d'amiante.

En juillet 2012, à la demande de la Caisse régionale d'assurance maladie, le chantier est stoppé, encore une fois en urgence, du fait de la présence de plomb dans les espaces en cours de destruction, très au-delà des normes admises, s'ensuit plusieurs mois d'interruption pour nettoyer les locaux du site. Pour la seconde fois, c'est une mauvaise évaluation des risques qui a entraîné ces retards, ces surcoûts et la mise en danger des personnels.

Concernant l'incendie du 5 août, si la BnF a échappé à une catastrophe majeure, cela est uniquement dû à l'appel d'un riverain qui a prévenu les sapeurs-pompiers de Paris. Pour la CGT, l'absence de détection incendie dans cette zone en chantier est inacceptable, d'autant plus dans un bâtiment aussi sensible que la Bibliothèque nationale.

Madame la ministre, la mise en danger des collections, des personnels de la BnF et des ouvriers intervenant sur le site nécessite, d'une part, plus de transparence de l'Oppic quant au déroulement des travaux, mais aussi un rappel à l'ordre des prérogatives du CHSCT de la BnF, et d'autre part, un renforcement des mesures de sécurité et la mobilisation de moyens humains et financiers supplémentaires pour terminer au plus tôt un chantier qui s'enlise inexorablement. Il s'agit de la santé et de la sécurité des agents, et de la sûreté de collections qui font de la BnF une des plus importantes bibliothèques nationales au monde.

Veillez, Madame la ministre, agréer nos salutations respectueuses.

CGT Culture et la CGT-BnF

Affaire suivie par
Vincent KRIER

Poste
01 40 15 51 85

Références
VK / 0608-2013

12, rue de Louvois
75002 Paris

Téléphone 01 40 15 51 70
Télécopie 01 40 15 51 77
Courriel cgt-culture@culture.gouv.fr

www.cgt-culture.fr